



RÉUNION ORDINAIRE DU 25/09/2018 – 20h00

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL DES CONSEILLERS :

- appel nominatif
- désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Adoption du compte-rendu de la réunion du 22/06/2018 → **À DÉLIBÉRER**

DÉLÉGATIONS DU MAIRE : RETOUR D'INFORMATIONS AU CONSEIL → **À ACTER**

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Marché de services pour transport des enfants vers piscine de Chambly : attribution à KEOLIS (7 469,00 € HT/an)
- Commande étude géotechnique (reconnaissance fondations – extension mairie) : attribution à GINGER (3 100,00 € HT)

GESTION INTERNE

- MNT (garantie maintien salaire du personnel communal) : taux de cotisation 2019 → **À DÉLIBÉRER**
- CNP (assurance du personnel communal) : taux de cotisation 2019 → **À DÉLIBÉRER**
- Tableau des effectifs : augmentation du volume horaire de 2 agents (cantine maternelle & ménage PEJAB) → **À DÉLIBÉRER**
- SE60 : transfert de la compétence « Maîtrise de la demande en Energie et Energies renouvelables » → **À DÉLIBÉRER**
- SE60 : dépôt candidature de la commune pour obtenir subvention relative à la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville → **À DÉLIBÉRER**

ASPECTS GENERAUX :

- RGPD : Règlement européen relatif à la Protection des Données personnelles ; choix d'un procédé → **À DÉLIBÉRER**
 - désignation d'un DPO (délégué à la Protection des Données)
 - mise en œuvre du Plan de mise en conformité de la commune (PIA).
- Communauté de Communes Thelloise :
 - modification des statuts. prise de compétence « organisation de la mobilité » et instauration du versement transport urbain (VTU) → **À DÉLIBÉRER**
 - mise à disposition des biens meubles et immeubles affectés à la ZA de la Croix de Guerre transférée à la CCT ; mandat au Maire pour signature des PV → **À DÉLIBÉRER**

ASPECTS FINANCIERS :

- Tickets Saint-Jean 2018 → **À DÉLIBÉRER**
 - ASN : subvention complémentaire de 180 € pour 232 tickets « St-Jean » (133x5,50€+99x1,50€=880€-700€ déjà versés=180€ à devoir)
 - Parents d'Elèves : subvention complémentaire de 82,50€ pour 39 tickets « St-Jean » (6x5,50€+33x1,50€=82,50 € à devoir)
- SMIOCE : acceptation inscription de deux classes pour séjour à Camaret en juin 2019 → **À DÉLIBÉRER**
- Contes d'Automne 2018 : mandat au Maire signature convention d'accueil (425 €) → **À DÉLIBÉRER**
- Participation des communes extérieures aux frais de scolarité : tarifs 2018/2019 → **À DÉLIBÉRER**

QUESTIONS DIVERSES :

- Remerciements
- Ecole Debussy : installation de classes modulaires
- divers